

# LA VIE SYNDICALE

ORGANE DES SYNDICATS CATHOLIQUES NATIONAUX

Rédaction et administration: 1231, rue DeMontigny Est, Montréal

Téléphone: Falkirk 1139

VOLUME XXII — No 19

1

MARS 1939

## L'assurance-chômage et la C. T. C. C.

Nombre de bonnes gens, amis des syndicats catholiques, blâment la C.T.C.C. d'insister en faveur de l'Assurance-Chômage sur le plan national. Dans l'Action Nationale de février dernier, M. F.-A. Anger tente de prouver "l'inopportunité économique et nationale" de cette mesure en notre pays. Laisser légiférer Ottawa dans ce domaine pourrait "menacer l'existence des Canadiens français", leur vie économique et sociale, nous affirme-t-il. Enfin, il ne comprend pas que la C.T.C.C., "une organisation canadienne-française et catholique", ne soit pas "doublement intéressée" à envisager l'autonomie provinciale.

Que soient fondées ou non les craintes de M. Anger sur l'avenir des Canadiens français, advenant l'institution de l'Assurance-Chômage par le Gouvernement fédéral, nous ne saurions présentement nous prononcer là-dessus. Qu'il prétende inopportune au point de vue économique et national l'assurance-chômage sur une base nationale, nous sommes en parfait désaccord avec lui.

L'Assurance-Chômage nationale est nécessaire et urgente, — avec d'autres mesures — pour mieux parer au chômage à l'avenir, lequel est installé en notre pays — et en beaucoup d'autres — pour plus longtemps encore qu'on ne pense. Que l'assurance-chômage soit gérée par le pouvoir fédéral ou en coopération avec les provinces, par des lois concurrentes, nous préférons sans doute le deuxième mode. Nous tenons à respecter les craintes naturelles de nos amis les autonomistes, dont nous sommes nous-mêmes, dans une certaine mesure.

Toutefois est-ce que ne serait pas plus dispendieux le coût de l'administration de l'assurance-chômage par le mode coopération fédérale-provinciale? Est-ce que toutes les provinces, sans en excepter une seule, voudront de ce système? La majorité ne sera-t-elle pas plutôt tentée par le système qui paraîtra coûter le moins cher? Il faut que le dilemme finisse par un accord.

Ce que veut la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada c'est que les provinces s'accordent sur un système d'assurance-chômage national. Car la C.T.C.C. estime que le chômage, tel que nous le connaissons à notre époque, résultant de causes internationales, nationales et provinciales, est avant tout un problème d'ordre national. D'où la nécessité d'une action prépondérante et coordinatrice de la part du gouvernement d'Ottawa.

### LA C.T.C.C. EST-ELLE UNE ORGANISATION CANADIENNE-FRANÇAISE?

D'autre part la C.T.C.C. n'est pas avant tout une organisation purement raciale autant que confessionnelle. C'est une organisation ouvrière "catholique", oui, mais non pas exclusivement, ni en principe ni en fait une organisation canadienne-française, confinée à la province de Québec. Sa juridiction s'étend, au contraire, à tout le pays en vue de syndiquer tous les "Canadiens catholiques", de quelque race qu'ils soient, partout où cela est possible. C'est dans cette conception largement nationale et catholique que fut fondée la C.T.C.C. et qu'elle continue d'évoluer. Veut-on qu'elle devienne unilingue et provinciale? Autant vaudrait la dissoudre tout de suite. Son esprit et son but actuels sont-ils conformes aux principes et aux intérêts qu'elle doit défendre? — Ces principes: ceux du christianisme; ces intérêts: ceux de TOUS SES MEMBRES CATHOLIQUES du Québec et d'Ontario aujourd'hui et, demain, du Nouveau-Brunswick, du Manitoba, etc.

De l'autonomie provinciale, il en faut. Mais en faut-il partout où l'on veut en mettre? Les problèmes industriels de 1939 peuvent-ils se résoudre avec les moyens mis à notre disposition en 1867?

Soutenir cette thèse serait par trop ridicule. Les conséquences sociales de ces problèmes sont choses de notre époque, et leur caractère est devenu si complexe qu'elles ont fait naître un conflit de juridiction dans la législation sociale émanant du pouvoir fédéral et du pouvoir provincial. Une solution s'impose et impérieusement. La C.T.C.C., pour son compte, est à la chercher dans un plan d'ensemble qu'elle prépare. Toutefois, demeurant convaincue que le chômage est un problème d'ordre national, elle a cru devoir, pour le moins présentement, sans avoir encore opté pour aucun mode d'application, proclamer la nécessité de l'assurance-chômage à base nationale.

Alfred CHARPENTIER, prés. C.T.C.C.

17 mars 1939.

## Patrons Canadiens-Français

"Que dire de ces industriels catholiques qui n'ont cessé jusqu'à présent de se montrer hostiles à un mouvement ouvrier que Nous avons Nous-mêmes recommandé?" — Paroles de Pie XI, dans "Divini Redemptoris".

Sur l'enclume

## Battez le fer quand il est chaud

A l'évangélisation des patrons catholiques

Tous les propagandistes du mouvement syndical ouvrier catholique ont applaudi des deux mains à la récente initiative de l'École Sociale Populaire: la semaine syndicale patronale.

Dès les premières années de notre mouvement syndical à Montréal, l'abbé Hébert, le premier aumônier officiel des Syndicats catholiques du diocèse, nous confiait cette observation bien réaliste: Mes activités dans le monde ouvrier depuis deux ans m'ont convaincu d'une chose: les plus malades du point de vue du sens social dans notre province, ce sont encore plus les patrons catholiques que les ouvriers. Si nous voulons pénétrer notre population catholique du sens social catholique, il faut entreprendre sans tarder l'évangélisation des patrons catholiques.

Cet aveu d'un observateur sans préjugé de classes a conservé après vingt ans toute son actualité, même son acuité.

Persévérance donc et bon succès à l'École Sociale Populaire!

Les patrons catholiques et le sens social

"Le sens social, chez nous, est à peine né!" déclarait, il y a plusieurs années, Son Exc. Mgr Georges Gauthier. Et Son Excellence n'avait pas l'expérience personnelle des négociations entre syndiqués catholiques et patrons catholiques!

Après vingt ans de propagande sociale catholique, les patrons catholiques restent encore cantonnés, à peu d'exceptions près, dans un individualisme sauvage, farouche. Ils montrent les dents à quiconque veut les en déloger. "Ne sont-ils donc plus les maîtres chez eux?" Ils sont d'excellents catholiques, aussi catholiques que les aumôniers des syndicats, seuls ils sont vraiment aptes à rendre justice à chacun de leurs ouvriers, ils n'ont pas besoin de syndicats catholiques." Qu'on leur fiche la paix, sinon... sinon, l'on voit dans les éclairés qui lancent leurs yeux quelque chose qui veut dire: nous allons nous "débaptiser"....

Et voilà! Je pourrais, d'après des informations dignes de foi, d'après mon expérience personnelle, écrire des noms à la place de "patrons catholiques", des noms bien français, bien connus dans le monde de la finance, de la politique et des oeuvres de charité.

Il est donc grand temps que ce scandale de nos patrons catholiques cesse. "Nous sommes vingt ans en retard avec le mouvement syndical catholique", déclarait, il y a quinze ans, Son Exc. Mgr Gauthier. Aujourd'hui, ce sont des patrons catholiques qui retardent l'expansion du syndicalisme catholique; ce sont eux qui laissent les portes ouvertes au mouvement international, au communisme. La population catholique de cette province, pour sa propre sécurité, ne doit pas permettre à ces patrons de renouveler la triste expérience des autres pays.

(suite à la page 3)

## Pie XI

Souvenirs des ouvriers canadiens

Mai 1931

La mort de Pie XI rappelle à nos ouvriers les fêtes mémorables célébrées à Rome, en mai 1931, à l'occasion du quarantième anniversaire de la publication de *Rerum Novarum*.

MM. Alfred Charpentier, Osias Filion, J.-B. Delisle, Charles Paquette, Clovis Bernier et l'abbé Bertrand représentaient à cette occasion les syndiqués catholiques de Montréal.

Au nom de ses compagnons de voyage, M. l'abbé Bertrand nous a donné dans le *Tramway* de juin de la même année les impressions de ces jours inoubliables. Nos lecteurs reliront avec intérêt, sans doute, ces lignes encore imprégnées des parfums de Rome.

"Eh oui! nous avons vu le Pape, nous nous sommes agenouillés à ses pieds et, tenant sa main dans notre main, nous avons pressé sur nos lèvres le large saphir de son anneau!"

Ce fut un grand jour, ce quatorze mai mil neuf cent trente et un. Nous étions dans les salles d'audience, les loggia vaticanes, à côté des groupes français, nos frères dans le sang, la langue et la Foi. Nous attendions depuis quelques instants quand, vers deux heures, des applaudissements enthousiastes éclatèrent tout près de nous, vers une grande porte de bronze. Aussitôt entrent les gardes nobles, à la haute stature, puis les camériers, puis le Pape, suivi de cardinaux et d'évêques français, au nombre desquels on reconnaît Mgr Comtois, auxiliaire des Trois-Rivières.

Comme il nous paraît beau, noble dans sa soutane blanche, le successeur de Pierre, le représentant de Jésus sur terre, Notre Saint-Père! Une émotion indicible, faite d'affection filiale et de respect, gonfle nos poitrines à mesure qu'il s'approche de chacun de nous d'un pas aisé et sans hâte, souriant à tous avec bonté et tendant à chacun sans oublier personne sa main et son anneau à baiser.

Arrivé à notre groupe, le Pape s'arrête un instant devant notre bannière, se la fait déployer, s'informe de son symbolisme et la bénit, puis il nous pose quelques questions: "Quand êtes-vous partis du Canada?" "Combien êtes-vous?" Nous étions vingt-quatre. "Peu nombreux, mais choisis..." dit-il aimablement.

Cette paternelle revue terminée — il y avait à cette audience spéciale des groupes de France 1,500 délégués —, Pie XI passe dans la magnifique salle des béatifications où le cardinal Maurin lui présente les hommages des pèlerins. Dans un bon français, le Pape se dit heureux de voir si nombreux, réunis "dans la maison du Père", ses chers fils du travail et de l'industrie. Il évoque l'oeuvre de Léon XIII, "dont la voix rappela au monde la doctrine de la Foi chrétienne sur le terrain du travail, qui avait tant besoin d'être arrosé par cette pluie du Ciel". Il exhorte les ouvriers et leurs patrons à une coopération de pensée et d'action de plus en plus grande, "sans laquelle c'est la stérilité inévitable". Enfin il termine en donnant d'un geste large la bénédiction apostolique non seulement aux délégués présents, mais à leurs parents, à leurs frères et soeurs dans le travail, à tous ceux qui leur sont chers.

Les pèlerins entonnent alors magnifiquement le *Credo*, de Dumont, qu'ils chantent avec âme dans son entier. Le Pape se retire aux acclamations inépuisables des syndiqués catholiques.

Depuis cette audience, maintes fois, au cours de notre voyage à travers l'Europe ou sur la mer, aux heures de calme et de solitude, nous avons revu comme dans une vision notre Père commun, tout de blanc habillé, se penchant avec bonté vers nous, "ses chers fils du travail", nous l'entendions nous redire: "Peu nombreux, mais choisis, mes fils du Canada!" Ces paroles ne nous paraissaient plus un compliment d'occasion, mais nous y voyions un regret, une exhortation, un encouragement.

Un regret! Peu nombreux, il est vrai, étions-nous aux pieds du Souverain Pontife, si nous regardons les quinze cents délégués de la France, si nous songeons aux milliers d'ouvriers canadiens catholiques, qui ne comprennent pas encore la nécessité où nous sommes de nous unir sous l'unique drapeau du syndicalisme catholique, afin de solutionner le grave problème du travail et de nous protéger contre le communisme toujours grandissant.

Une exhortation! Oui, nous sommes des choisis par la Providence, nous devons avoir conscience de notre rôle, de notre responsabilité, de notre vocation de syndiqués canadiens catholiques. Il nous faut être des apôtres de la bonne doctrine par nos paroles et nos actes auprès de nos confrères de travail.

Un encouragement! Peu nombreux étaient les apôtres, mais ils ont évangélisé l'univers. Si petit que soit actuellement notre nombre, notre appel de la Providence est un gage de succès. Courage donc et à l'oeuvre, braves syndiqués canadiens!"

Tél.: Usine: 328 - Résidence: 67

Case postale 178

**LAFLAMME & BOURASSA**

MANUFACTURIERS DE PRODUITS EN CIMENT

Blocs de construction, de cheminée, tuyaux, drains, etc.

DUNBRIK - DUNFILE

USINE: Près du Collège commercial - Résidence: 484, rue FOURNIER

SAINT-JEROME, P.Q.



# LE POISSON TE GARDE EN SANTÉ, CHÉRI !

"Je sais que tu aimes cela, et j'en suis heureuse, car le **POISSON** est merveilleusement nourrissant"

## \* Galettes de Poisson au Four

- 2 tasses de poisson lamellé (cuit ou en conserve)
- 2 tasses de chapelure
- ½ cuillerée à thé de sel
- ¼ de cuillerée à thé de poivre
- ½ poivre vert, haché
- 1 cuillerée à soupe de jus de citron
- 2 oeufs
- ¼ de tasse de lait

Mélangez le poisson, la chapelure, l'assaisonnement, le poivre vert et le jus de citron. Battez les oeufs, combinez avec le lait et mélangez avec le poisson. Pressez dans de petites coupes à flan graissées et cuisez dans un four modéré (350 deg. Fahr.) pendant environ ½ heure. De 6 à 8 portions. Servez démolées avec sauce aux oeufs additionnée d'oignon. Garnissez de persil ou de cresson.



● Cette dame a raison! Le poisson est merveilleusement nourrissant. Il contient des protéines productrices de force et d'énergie, les vitamines A et D, (la vitamine solaire) qui contribuent à la santé en général, et les sels minéraux, dont l'iode, qui favorisent une heureuse sensation de bien-être.

La variété ne manque pas. Vous avez durant toute l'année le choix de plus de 60 différentes sortes comestibles de poissons, de mollusques et de crustacés canadiens. Et chaque sorte se prête à la préparation de nombreux plats appétissants.

Servez souvent du poisson à la famille. Que vous le préfériez frais, gelé, fumé, séché, en conserve ou mariné, vous le trouverez toujours savoureux, délicieux. Vos repas sont plus intéressants quand vous servez du poisson.

MINISTÈRE DES PÊCHERIES, OTTAWA.

### \* Découpez cette recette format de fiche

Cette recette illustrée est imprimée de format commode pour votre fichier. Découpez-la et collez-la sur une carte à recette régulière. Création d'une célèbre diététicienne, elle est délicieuse.

Mesdames  
DEMANDEZ  
la BROCHURE  
gratuite



MINISTÈRE DES PÊCHERIES, OTTAWA.

Veillez m'envoyer votre brochure gratuite intitulée "100 Délicieuses Recettes de Poisson".

Nom.....  
(Ecrire lisiblement, en lettres détachées)

Adresse.....

No 953

LE POISSON AU MENU DU JOUR

# LE PATRON

Son rôle dans la société, ses qualités

Par le R. P. Archambault, S.J.

Le patron — industriel, financier, négociant ou marchand — joue un rôle de plus en plus prépondérant dans la société. Autrefois, il était relégué au second rang, derrière les professions libérales. Celles-ci conservent encore une certaine hégémonie, mais de jour en jour, en ce siècle d'affaires et d'industrialisation, le patron voit son importance grandir. Il tient en ses mains non seulement sa propre vie, mais aussi celle de plusieurs personnes, de plusieurs familles même, qui comptent sur lui pour leur subsistance.

Qu'il disparaisse, ou qu'il administre mal ses affaires, ce n'est pas seulement lui ou les siens qui en souffriront, c'est tout un groupe, toute une ville, tout un pays parfois.

Le patron exerce aussi une influence grandissante sur les idées et les mœurs. Par son exemple d'abord, par sa conduite personnelle. Sa situation le met en vedette. On l'imitera dans le bien, comme on l'imitera dans le mal. D'où une responsabilité à laquelle il ne songe pas toujours, mais qui est réelle.

La façon enfin dont le patron se comporte envers ses employés influe aussi sur eux. On l'a affirmé avec raison: c'est l'individualisme, le libéralisme économique, qui a fait le lit du communisme. Rien de plus propre à aigrir les ouvriers, à les dresser contre les employeurs, à les rendre accessibles aux idées subversives, que le mépris, l'injustice, l'oppression dont ils sont les victimes. Si leurs patrons ne cherchent qu'à s'enrichir, s'ils traitent leurs employés comme des machines dont ils s'efforcent de tirer le plus grand profit possible, s'ils leur donnent des salaires trop bas ou les font travailler dans des conditions matérielles déplorables, s'ils ignorent en un mot leur condition humaine, c'est-à-dire leurs besoins d'hommes, de chefs de famille, de chrétiens, loin de contribuer par leurs industries à édifier une société prospère et unie, ils en sapent les bases, ils sont de vrais ferments de révolution.

Et si le patron qui agit ainsi est catholique, sa faute est double, car il trahit sa religion. Pie XI le lui dit en termes sévères dans l'encyclique *Divini Redemptoris*: "Aussi, nous nous adressons tout particulièrement à vous, patrons et industriels chrétiens, dont la tâche est souvent si difficile parce que vous portez le lourd héritage des fautes d'un régime économique injuste, qui a exercé ses ravages durant plusieurs générations. Songez à vos responsabilités. Il est malheureusement trop vrai que les pratiques admises en certains milieux catholiques ont contribué à ébranler la confiance des travailleurs dans la religion de Jésus-Christ. On ne voulait pas comprendre que la charité chrétienne exige la reconnaissance de certains droits qui appartiennent à l'ouvrier et que l'Eglise lui a explicitement reconnus. Que faut-il penser des manoeuvres de quelques patrons catholiques qui, en certains endroits, ont réussi à empêcher la lecture de Notre encyclique *Quadragesimo anno* dans leurs églises patronales? Que dire de ces industriels catholiques qui n'ont cessé jusqu'à présent de se montrer hostiles à un mouvement ouvrier que Nous avons Nous-même recommandé? N'est-il pas déplorable qu'on ait parfois abusé du droit de propriété, reconnu par l'Eglise, pour frustrer l'ouvrier du juste salaire et des droits sociaux qui lui reviennent?"

\* \* \*

Ces quelques considérations sur le rôle du patron dans la so-

ciété actuelle nous indiquent du même coup les qualités qu'il doit posséder.

En premier lieu, la compétence professionnelle. Le patron doit connaître sa profession: industrie, négoce, ou finance, et ne pas s'exposer à commettre des erreurs désastreuses ou à perdre pied devant la première difficulté un peu sérieuse. Cette connaissance exige souvent une culture générale qui doit précéder les études spécialisées. Elle demande aussi qu'on s'entoure de conseillers sûrs, qu'on sache au moins consulter des personnes avisées dans les cas difficiles.

"La fonction patronale, a-t-on écrit, n'admet plus de médiocres. Seule, une élite peut faire face aux problèmes complexes soulevés par le dérèglement de la production. Seule, une élite peut donner aux institutions professionnelles l'esprit qui les fera vivre: "cet esprit d'équipe", fondé sur les notions de service et de collaboration, esprit qui doit régner dans l'entreprise, comme dans la nation."

La deuxième qualité exigée du

patron, c'est la droiture, l'honnêteté, la loyauté. Le monde se meurt de mensonge, de compromis louches, de manoeuvres frauduleuses. Quand on parle de crise des consciences, il faut entendre pour une bonne part cette oblitération de plus en plus profonde du sens de l'honnêteté. Un patron catholique se doit de réagir, de toute l'énergie que met en lui une foi vigoureuse et éclairée, contre ces pratiques véreuses qui finissent par s'imposer et devenir, hélas, des lois. La concurrence, certes, ne lui est pas défendue, mais il devra la maintenir dans de justes bornes, toujours respectueux des contrats, de la parole donnée, de l'engagement pris. Il a le droit aussi d'acquiescer des profits, mais qui ne dépassent pas certaines limites, ni qui soient au détriment de ses employés mal payés ou de ses clients mal servis.

Enfin, troisième qualité, le sens social. Le mot est-il suffisamment compréhensif? Mais quel autre peut exprimer à la fois et ce sens chrétien qui fait voir dans le travail un service, — un service ordonné au bien du prochain, et orienté vers la gloire de Dieu, — et aussi cet esprit de justice et de charité qui amène l'employeur non seulement à donner à ses employés un salaire raisonnable, familial, mais encore à s'intéresser à leur vie, à leur bien-être, à leur culture, à leur organisation professionnelle, à leur existence morale?

Dans les usines où ce sens so-

cial est absent, "alors que la matière inerte en sort ennoblie — ce sont les paroles mêmes de Pie XI — l'ouvrier, lui, se corrompt et se dégrade". Là au contraire où domine le sens social, c'est une efflorescence de vie saine, joyeuse, rayonnante. Employeur et employés constituent une famille dont chaque membre travaille à la même tâche, pour un intérêt commun, dans l'entente et dans la paix.

Tel est l'exemple, déclarait S. Exc. Mgr Decelles, à la Semaine sociale de St-Hyacinthe, qu'ont donné chez nous ces deux industriels catholiques dont la renommée s'étendit jusqu'en Europe, les facteurs d'orgues Casavant, Samuel et Claver. Ils possédaient vraiment le sens social, né d'une fois profonde et d'une piété éclairée. Aussi, instinctivement, ils ont pratiqué les enseignements de Léon XIII et de Pie XI. Ils auraient pu devenir millionnaires. Ils préférèrent être moins riches pour que leurs ouvriers fussent moins pauvres; ils auraient pu s'accorder d'honnêtes jouissances et s'épargner maintes fatigues, ils préférèrent rester en contact étroit avec leurs employés afin de connaître leurs besoins et d'y subvenir de leur mieux.

Souhaitons que de tels patrons se multiplient dans notre pays. Ils sont la clef de voûte d'une organisation sociale vraiment humaine, vraiment chrétienne.

L'ORDRE NOUVEAU

## Sur l'enclume

(Suite de la 1ère page)

### Les employés d'hôpitaux

Le problème des employés d'hôpitaux est loin d'être réglé. Ce n'est pas en défendant à des victimes de se plaindre que l'on fait disparaître l'injustice. Les services d'hôpitaux requièrent une main-d'oeuvre abondante, choisie à tous égards. Ces employés ont droit, comme les instituteurs, comme les fonctionnaires, comme les pompiers, comme les députés et les ministres à une juste rémunération pour les services rendus. C'est leur unique emploi, leur unique gagne-pain.

Employés d'hôpitaux, ayez confiance dans notre mouvement.

Le droit et la justice sont de votre côté. Votre cas est loin d'être classé. Nous le réglerons.

Pit MARTEL

## Avis important :

Les syndicats et les fédérations, pour avoir le droit d'être représentés au congrès de la C.T.C.C., doivent faire parvenir au trésorier général, leur taxe per capita de mai avant le 15 juillet.

Par ordre



# Service en Relations Industrielles

Depuis trente-neuf ans le ministère du Travail du Canada est l'instrument coordonnateur des intérêts interdépendants des trois éléments constitutifs de notre structure économique et sociale: le public, le travailleur et l'employeur. Ce service de maintien de relations industrielles satisfaisantes a entraîné une vaste extension du champ d'action du ministère par:

La disponibilité d'un mécanisme rapide et impartial de conciliation; La constitution de commissions dans le cas de conflits dans les mines et services d'utilité publique; Le maintien de facilités de placement (en collaboration avec les autorités provinciales); L'application de salaires raisonnables aux travaux de l'Etat; L'application des lois concernant les **Coalitions, l'Enseignement technique, les Rentes viagères sur l'Etat et l'Assistance-chômage.**

De plus, le ministère prépare et publie statistiques et autres renseignements concernant les salaires, heures de travail, coût de la vie, législation du travail, mouvement ouvrier, etc. LA GAZETTE DU TRAVAIL, son périodique mensuel, indique les changements économiques et sociaux au Canada et à l'étranger. Le ministère tient aussi à la disposition du public une bibliothèque moderne de documentation.

## LE MINISTÈRE DU TRAVAIL DU CANADA

L'HON. NORMAN McL. ROGERS  
Ministre

W. M. DICKSON  
Sous-ministre

# ECHOS DE ST-JEROME

## La Jeunesse Ouvrière Catholique

La jeunesse ouvrière s'est organisée à St-Jérôme. Faisant écho aux appels de Sa Sainteté le Pape Pie XI, elle a emboîté le pas dans ce grand mouvement d'action catholique qu'est la J.O.C., et, le 13 mars 1937, deux sections prenaient naissance: une section féminine et une section masculine.



Un groupe de la J.O.C.F. à son local, un mercredi soir. On jase, on s'amuse, on s'entraide...! — Mlle Jeanne Maisonneuve dirige la J.O.C.F. depuis sa fondation, et "ça marche"!

## Le Syndicat du tricot

Les employés de la Regent Knitting Mills sont heureux d'apprendre que l'Office des Salaires raisonnables, à sa dernière réunion, a accordé une ordonnance spéciale dans l'industrie de la laine et du tricot. Un représentant du Syndicat du Tricot a, lundi dernier, eu une entrevue avec M. C.-H. Cheasley, commissaire de l'Office, ayant pour objet de préparer l'organisation du comité de négociation.

Il est donc évident que par une ordonnance spéciale il sera tenu compte de la qualification et de l'expérience des ouvriers et par conséquent un salaire plus juste et plus équitable sera décrété.

A son assemblée régulière du 25 février, le Syndicat a commencé le travail relativement à la rédaction du mémoire à soumettre au comité de négociation. Nous aurions voulu faire connaître les noms des officiers du Syndicat du Tricot, mais la prudence nous invite à ne les faire connaître que lorsque les amendements seront apportés par la législature provinciale à l'article 23 de la loi des salaires raisonnables.

demandant l'adoption d'une législation dans les divers corps de métiers, que le Conseil décida de protester auprès du ministère du Travail. Ceci est d'ailleurs confirmé par le texte de la résolution adoptée par le Conseil et dont copie certifiée par le greffier fut envoyée au ministère du Travail, lequel ensuite demanda une expression d'opinion de la part des parties contractantes à ce sujet. Je tiens donc par conséquent à rappeler aussi à M. le maire qu'il a reproché à notre organisateur de commencer d'autre travail alors que celui commencé n'était pas encore fini. Il est évident qu'il a voulu faire allusion au syndicat des employés du caoutchouc dont une assemblée était annoncée. M. le maire s'intéresse beaucoup à nos principales industries. Son attitude envers les syndicats catholiques se comprend facilement: il ne goûte pas du tout le fait que les employés de la Dominion Rubber s'organisent.

L'organisateur des syndicats catholiques, à St-Jérôme comme ailleurs, doit fonder et mettre sur pieds des syndicats professionnels de tous les métiers et professions possibles de sa localité.

## Le conseil municipal et le contrat de la construction

Au cours d'une vive et longue discussion à l'assemblée du Conseil municipal du 27 février, au sujet du contrat collectif du bâtiment de St-Jérôme, Son Honneur le maire M. Alfred Cherrier, M.V., a créé dans l'assistance une opinion laissant voir qu'il était préjugé contre l'organisation des syndicats catholiques et l'organisateur lui-même. Or je désire ardemment répondre à M. le maire et lui dire que si le Conseil municipal lui-même ne s'était pas mêlé de nos affaires, nous n'aurions pas eu besoin d'aller lui demander de faire la rectification qu'il a faite. Toutefois, nous admettons qu'il aurait pu s'intéresser à notre cause; mais il aurait dû alors nous consulter (car nous sommes une corporation légalement constituée) avant de prendre une décision finale et si radicale. Je tiens aussi à dire à M. le maire qu'il aurait dû répondre à ceux qui avaient formulé des objections au contrat de la construction, de s'adresser directement aux autorités compétentes: en l'occurrence, le ministère du Travail. M. le maire a aussi bel et bien déclaré que c'est après avoir pris connaissance de l'avis publié dans la Gazette Officielle de Québec, par le syndicat de la construction inc., de St-Jérôme.

Il n'impose jamais ses volontés et conditions à personne comme certains le prétendent. Notre organisateur a formé à St-Jérôme un premier syndicat et obtenu son incorporation; ce premier syndicat s'administre lui-même à son gré sous l'étroite surveillance de l'aumônier, M. le curé Emile Dubois, des conseillers supérieurs du mouvement. Il en a formé d'autres et il en formera d'autres et d'autres... et d'autres encore, n'en déplaise à M. le maire. Il continuera ensuite d'agir en qualité d'aviseur technique du mouvement syndical catholique pour la région, s'assurera que chacun des membres sera un ouvrier qualifié et imbu des principes de la doctrine sociale catholique, continuera à accomplir un considérable travail routinier et enfin se fera la bête noire de certains patrons et même d'un maire, si celui-ci crie bien fort qu'il ne veut pas de syndicats catholiques à St-Jérôme.

Nous pouvons conclure de cette visite inattendue du représentant de nos syndicats à l'assemblée du Conseil de ville que, dorénavant, on se rappellera que nos syndicats professionnels doivent être considérés et respectés comme corps public légalement constitué, et que l'on ne doit pas les ignorer lorsqu'il s'agit de prendre des mesures où ces derniers sont directement concernés; de cette façon on pourra être assuré de ne pas avoir à faire de rectifications comme ce fut le cas pour notre Conseil.

## A la Rolland Paper

Nous invitons les employés de l'industrie du papier à ne pas perdre patience. L'organisation commencera bientôt dans leur domaine. Il reste encore quelque travail à faire afin de s'assurer de ne pas avoir à rencontrer les mêmes difficultés qu'à la Regent Knitting.

Nous les invitons aussi à suivre dans les journaux les chroniques ouvrières afin de prendre connaissance de la date de la prochaine réunion qui sera annoncée aussi le dimanche au prône.

## Syndicat des barbiers, Inc.

Ce syndicat a à déplorer la lenteur apportée à la sanction de la constitution de son Comité conjoint, qui a pour mission de faire appliquer le décret.

Nos barbiers reçoivent de toute part des plaintes; en certains endroits de la juridiction territoriale assujettie à leur convention, on ne respecte pas les heures, le salaire ou le tarif; quatre barbiers furent récemment pris en défaut, mais le comité reste donc impuissant à faire respecter la loi à cause de ce retard. Le contrat collectif des barbiers est devenu en vigueur le 14 octobre 1939 et la constitution du Comité conjoint est entre les mains du ministère depuis la fin d'octobre dernier.

Tél. 25

**JEAN-PAUL LEONARD**  
NOTAIRE

320, rue St-Georges

St-Jérôme

Tél. 350

310, rue St-Georges, ST-JEROME

**Dr C. NANTEL**  
DENTISTE

Spécialité: EXTRACTION, DENTIERS

Tél. 768

456, rue Fournier, St-Jérôme

**L. PICHE EXPRESS**  
ST-JEROME-MONTREAL

PL. 5071

Montreal Central Auto Fret

Tél. CR. 1398

1134, rue St-Viateur, Montréal

**S. MAROTTA**

ENTREPRENEUR GENERAL

CONSTRUCTEUR

Tél. 595

105, rue St-Georges, St-Jérôme

**A. BELAIR**  
BARBIER

Agence des "PRODUITS PETROL RENOVATEUR ENRG."

Tél. 220

104, rue St-Georges

**Marché ST-JEAN-BAPTISTE**

VIANDES DE CHOIX — FRUITS ET LEGUMES

Tél. 10

**Armand Piché**

Electricien-licencié

Tout ouvrage en électricité garanti.

404 St-Georges

St-Jérôme

Téléphone: 101

**SALON SYMONE**

Ondulations permanentes garanties et tous soins de beauté.

225, RUE SAINT-GEORGES

SAINT-JEROME

TERMES

SERVICE

**J.-H. LABONTE**

Rádios - Laveuses - Poêles - Machines agricoles

517, RUE LABELLE

SAINT-JEROME

Tél. 283

**Dominion Rubber**

Les employés de la Dominion Rubber, section du cuir, ont tenu une assemblée, mercredi le 22 février, à laquelle était présent M. St-Amand, agent d'affaires et membre du Comité conjoint de la chaussure. M. St-Amand fit un magnifique exposé du travail accompli par la fédération jusqu'à présent, surtout des augmentations de salaires remarquables qu'elle venait d'obtenir dans deux manufactures surtout. Il fit aussi un magnifique exposé du travail accompli par le Comité paritaire de la chaussure et les milliers de dollars obtenus par ce comité en faveur des cordonniers. Il termina son discours en formulant sincèrement le voeu de voir se former un beau syndicat à St-Jérôme et y joindre les rangs de la Fédération afin d'en tirer le plus d'avantages possible. Fait à noter: M. St-Amand était venu quand même ce soir-là à St-Jérôme bien que malade et avec une voix très rauque. Nous lui en sommes très reconnaissants et espérons qu'il reviendra bientôt et verra son voeu réalisé.

**Encouragez  
nos  
Annonces**

**Une force sociale**

**Le mouvement syndical**

Il n'est personne actuellement qui ne ressente le besoin d'unité et d'union tant pour se préserver des forces adverses que pour devenir lui-même une force.

On peut remarquer ce besoin identique en ses manifestations au point de vue international dans l'effort fait et intensifié par plusieurs nations pour se grouper ensemble afin de se protéger contre tout autre groupe similaire. On peut le remarquer aussi au point de vue national dans l'effort d'unification de leur patrie accompli par les dictateurs actuels. On peut le remarquer enfin dans le catholicisme par la propagation d'une doctrine féconde: la doctrine du Corps Mystique du Christ, doctrine cherchant à réaliser extérieurement l'unité des chrétiens qui existe invisiblement quoique réellement dans le Christ.

Au point de vue professionnel, si nous descendons dans une autre sphère d'activité, ceux qui ont étudié les conditions actuelles du travail, ceux qui ont causé un tant soit peu avec les ouvriers actuels ont remarqué ce même besoin d'unité et d'union, sinon clairement formulé, du moins réellement senti.

Or, pour répondre à ce besoin psychologique et historique, deux pensées présentent leur solution: la pensée étrangère ou internationale avec son système "d'Union internationale" et la pensée des Papes, indiquant l'association ou l'union sous la forme du "Mouvement syndical".

Nous voudrions dire quelques mots de l'un et de l'autre. Exploitant la situation tragique de l'heure, constituée par la misère, les inquiétudes, le mécontentement, l'insatisfaction des ouvriers, les "Unions internationales" (Suite à la page 6)

**Journée syndicale à St-Jérôme**

Nous rappelons à tous nos ouvriers que c'est dimanche le 2 avril qu'a lieu la journée syndicale organisée sous les auspices des Syndicats Catholiques et Nationaux de St-Jérôme.

Après une messe solennelle à 9 heures dimanche matin, il y aura conférence dans l'après-midi à 2 heures, dans la grande salle paroissiale, sous la présidence de M. le curé Emile Dubois, aumônier de nos syndicats, où nous aurons le plaisir d'entendre deux orateurs bien connus. Le soir à 8 heures, dans la salle de la J. O. C. (entrée rue du Palais), autre assemblée où nous serons heureux de recevoir deux invités, aussi bien connus, M. Alfred Charpentier, président général des Syndicats Catholiques et Nationaux, et le révérend Père Papin Archambault, S.J.

**PARTIE DE CARTES REMISE AU 14 AVRIL**

Vendredi, le 14 avril, dans la salle paroissiale, à 8 h. 30, il y aura grande partie de cartes au profit des oeuvres sociales de St-Jérôme. Il y aura plusieurs attractions et deux magnifiques prix de présence seront donnés. Le prix d'admission est de 25 sous. On pourra se procurer des billets à la pharmacie Landry, au presbytère et au Secrétariat des syndicats, Tél. 582.

**Aux ouvriers de St-Jérôme**

Vous connaissez sans doute l'attitude de certaines autorités et d'une certaine petite clique à votre égard. Vous avez dû constater la nécessité, non seulement de vous organiser mais aussi d'avoir l'instrument... indispensable qui vous permettra de lutter à force égale contre leurs sornioiseries; cet outil si utile pour vous dans la lutte, c'est bien ce petit journal qui pénètre dans tous les foyers jérômiens, même chez M. le maire. Ce n'est que grâce aux annonceurs de cette page que ce journal vous est livré gratuitement. Vous avez donc le devoir de les encourager puisqu'ils vous aident à vaincre l'élément nuisible à votre organisation. C'est seulement par votre organisation que vous obtiendrez des conditions de travail meilleures et augmenterez sensiblement le pouvoir d'achat à St-Jérôme. Les propriétaires n'en seront que mieux ainsi que les marchands. L'ouvrier bien rémunéré, le propriétaire, le marchand, le médecin et les professionnels enfin bien payés, n'est-ce pas là la prospérité et la paix sociale?

Encore une fois, ouvriers de St-Jérôme, n'oubliez pas d'encourager le marchand qui annonce dans cette page et remerciez-le du support qu'il vous apporte.



Aux soirs d'assemblées générales, il y a aussi moments de récréation. Dans un coin de la salle, quelques jocistes s'amusez bien agréablement. M. Arthur Cyr est le président actuel de la J.O.C. — Et le bien se fait... C'est tout ce qu'il faut!

Tél. 333 113 St-Georges, ST-JEROME  
**TAXI**  
7 PASSAGERS  
RESTAURANT QUICK LUNCH  
PASSAGERS ASSURES A.-S. LEBEAU, prop.

Tél. 580  
**EMBOUTEILLAGE DOMINION BOTTLING ENR'G.**  
R. CHOLETTE, prop.  
Distributeur de  
JUMBÓ - WYNOLA - HIREB - ROOTBEER - SKI  
587, RUE ST-GEORGES, ST-JEROME (au mois de mai): 601 FOURNIER

Tél. 163 560 ST-GEORGES, ST-JEROME  
**Magasins E.M. Stores**  
CHAS AUBRY, prop., EPICIER-BOUCHER  
EPICERIES ET VIANDES DE CHOIX — FRUITS ET LEGUMES

Tél. 795  
**RENE ST-VINCENT**  
ASSURANCES GENERALES  
211, rue Brière ST-JEROME

Tél. 443W.  
**Mme THEO. LAFONTAINE**  
COUPONS, MARCHANDISE à la verge  
290, rue St-Georges, ST-JEROME, Qué.

LIBRAIRIE ST-JEROME Tél. 55  
**HENRI PARENT, prop.**  
Nouvelles tapisseries 1939 — Journaux — Revues  
345, RUE ST-GEORGES ST-JEROME

ST-JEROME, coin Fournier et Nantel Tél. 382  
**CREMERIE ST-JEROME**  
JOS. FORGET, prop.  
Lait, crème et beurre — Service prompt et courtois

Tél. 291 Consultations: 2 à 4.30 p.m., 7 à 9 p.m.  
**Docteur ALFRED DUVAL**  
EX-INTERNE HOPITAL NOTRE-DAME  
348, RUE SAINT-GEORGES SAINT-JEROME, P.Q.

Tél. 272 270, rue Brière, St-Jérôme, P.Q.  
**Marché SAINT-LOUIS**  
GUILLAUME DEBIEN, prop. BOUCHER-EPICIER

ST-JEROME 649, rue Labelle Tél. 598  
**PAUL LOCAS**  
PLOMBIER-LICENCIE — FERBLANTIER-COUVREUR  
Ateliers: coin Nantel et Labelle.

303 ST-GEORGES, ST-JEROME  
**CHAS-ED. MENARD**  
HORLOGER-BIJOUTIER  
Spécialité en réparations: montres et horloges de toutes marques.

## Une force sociale

(Suite de la page 5)

Ils cherchent à embrigader dans leurs rangs tous les travailleurs, et toutes les catégories de travailleurs, même ceux de notre nationalité. Nous devons dire tout de suite qu'un Canadien français, vraiment catholique, ne devrait jamais accepter d'entrer dans une "Union internationale", car non seulement il s'affaiblit lui-même en s'intégrant à une union qui le méconnaît, ignorant en effet sa religion, sa nationalité, ses aspirations propres, mais il affaiblit les associations nationales semblables en leur refusant sa présence et son concours.

Maintenant, quelle que soit la défiance de plusieurs envers le mouvement appelé "syndical", celle-ci n'est pas fondée.

N'acceptons pas sans réflexion des jugements faux, comme ceux-ci: "L'union complique la vie". Non, l'union professionnelle ne complique pas la vie, elle la fortifie. Et même si elle la compliquait, ce n'est que temporairement à cause des circonstances spéciales où nous vivons et qui finiront par disparaître. "L'union déçoit, dit-on encore, elle promet plus qu'elle ne donne." Non, l'Union ne déçoit pas. Si elle ne donne pas toujours ce qu'elle a promis, c'est qu'elle a été insuffisamment soutenue par ceux à qui elle a promis. Et enfin: "Mieux vaut entrer dans les Unions internationales: plus nombreuses, elles seront donc plus fortes". Entrons plutôt dans les unions catholiques, parce que nous les rendrons aussi puissantes en les rendant aussi nombreuses.

Formuler ces objections, c'est mal comprendre ce qu'est le syndicat ouvrier catholique: "Nous appelons syndicat ouvrier une association d'ouvriers de la même profession unis sous la direction de chefs qu'ils ont librement choisis parmi eux, pour étudier, promouvoir et défendre les intérêts communs dans la détermination des conditions de travail" (P. Arende).

Le syndicat, loin d'être un organisme parasite, est, d'après le Pape lui-même, un organisme naturel, voulu par la nature et à ce point nécessaire que l'Etat ne peut lui dénier l'existence. "Le droit à l'existence lui a été octroyé par la nature elle-même, et la société civile a été instituée pour protéger le droit naturel, et non pour l'anéantir."

Loin d'être inférieur aux Unions internationales, le syndicat leur est supérieur en économie sociale et politique, par toute la force qui élève les principes religieux au-dessus des principes athées.

Loin d'être un organisme impuissant, inefficace, le syndicat, de par sa nature, est une force. Et comme tel, il constitue une sauvegarde contre toutes les misères, un remède contre les maux d'aujourd'hui et les dangers futurs qui peuvent nous menacer.

Faire le syndicat, c'est faire l'avenir; car, sagement comprise, l'union syndicale sera une protection contre le capitalisme abusif, connu par son inhumanité, celui que Léon XIII a flétri en ces termes: "Tout principe et tout sentiment religieux ayant disparu des lois et des institutions politiques, les travailleurs isolés et sans défense se sont vus avec le temps livrés à la merci de maîtres inhumains et à la cupidité d'une concurrence effrénée."

L'union syndicale catholique sera aussi une sauvegarde contre le danger du communisme. Pie XI la préconisait: "Les associations syndicales permettent à leurs membres d'aviser à la défense de leurs intérêts en même temps qu'à la conservation de la foi et de la morale."

Tels seront les principaux bienfaits du syndicat; tels sont ceux que produisent déjà les syndicats existants. Ils sont nom-

breux dans notre pays; le mouvement, toutefois, n'a pas encore l'expansion qu'il devrait avoir.

C'est le désir des Papes que le mouvement syndical se développe le plus possible. C'est l'intérêt spirituel, matériel, de notre peuple et de ses professions de l'accepter et de l'accroître.

Comprenons-le bien et pour amplifier le mouvement, intégrons-nous sans crainte à l'union syndicale.

J.-E. M.

## Industrie du bois

Dans cette industrie un syndicat a été récemment fondé à St-Jérôme et incorporé en vertu de la loi des syndicats professionnels. Ces ouvriers travaillant dans les moulins où il y a plus que dix employés,

travaillant plus que six mois par année, ont droit pour les journaliers à 0.28 sous l'heure, les opérateurs sur machines, 0.34 sous, etc.

Ces salaires sont décrétés par une ordonnance spéciale en vigueur depuis le 31 décembre 1938. Par cette ordonnance spéciale, St-Jérôme est dans la zone 2, tandis que l'ordonnance No 4 met St-Jérôme dans la zone 3.

Les assemblées régulières de ce syndicat ont lieu les 1er et 3e lundis de chaque mois. L'exécutif de ce syndicat est composé comme suit: Président, Martial Germain; 1er vice-président, Jos. Goddard; 2e vice-président, Thomas Gagnon; secrétaire-archiviste, C.-A. Buck; secrétaire-trésorier; Geo. Villeneuve; Henri Ratelle, gardien.

## Etat financier de deux des trois principales industries de St-Jérôme

(Extrait de *The Canadian Securities Manual*, "Industrial Section")

### THE REGENT KNITTING MILLS, LIMITED

Incorporée, Québec 1928

Propriétés. — Opère plan de teinturerie et de tricotage à Saint-Jérôme, Qué., et développe son propre pouvoir sur la rivière du Nord. Possède grande quantité de parts de la Regent Knitting Corp., Syracuse, N.-Y.

	1937	1936	1935
Profit brut	\$467,085	\$497,272	\$457,156
Ventes et autres dépenses	277,876	268,996	250,476
Profit net sur les opérations	\$189,209	\$228,276	\$206,680
Int. déb.	18,654	23,374	24,042
Int. banque	17,439	18,614	19,281
Dépréciation	77,338	100,000	137,710
Rés. comptes douteux	1,574	6,404	12,220
Rés. taxes revenus	13,014	14,500	1,990
Autres dépenses	5,028	2,060	2,965

Profit net	\$ 56,162	\$ 63,324	\$ 8,472
Dividendes prlv. com.	25,600		
	16,252		

Profit net	\$ 14,310	\$ 63,324	\$ 8,472
Surplus précédent	62,621	(dif.)	11,007
Ajustements		703	7,995

P. & L. balance	\$ 76,931	\$ 62,621 (dif.)	\$10,530
Capital actif	\$909,347	\$738,889	\$646,662

Officiers — C.-G. de Tonnancour, président; Jean Rolland, vice-prés.; J.-C. Belle Isle, sec.-trés.

Directeurs — C.-G. de Tonnancour, J.-V. Desaulniers, G.-G. Ryan, J.-E. Savard, J. Rolland, H.-J. Ross, H. Holdroyd.

### ROLLAND PAPER COMPANY, LIMITED

Incorporée, Dominion 1928

Propriétés. — Opère deux moulins, dont un à Saint-Jérôme et l'autre à Mont-Rolland, Qué. La production approximative est de 5,300 tonnes de "sulphide bond" au moulin de Mont-Rolland et de 2,900 tonnes de papier de haute qualité au moulin de Saint-Jérôme.

	1937	1936	1935
Profit net	\$380,527	\$387,805	\$381,769
Dépréciation	100,000	100,000	100,000
Int. déb.	89,250	115,423	123,544
Rés. taxes	29,953	29,812	23,912
Invent. W/O	14,311		

Profit net	\$146,913	\$142,570	\$134,313
Dividendes prlv. com.	90,000	90,000	90,000
	60,001	30,000	

Balance (dif.)	\$ 3,088	\$ 22,570	\$ 44,313
Surplus précédent	321,610	371,559	332,319
Ajustements (Dr.)	8,207	72,519	5,073

P. & L. Balance	\$310,315	\$321,610	\$371,559
Capital actif	\$966,445	\$1,015,570	\$1,037,998

Officiers — Jean Rolland, président; J.-P. Rolland, W.-C. Pitfield, vice-prés.; J.-A. Forget, sec.-trés.

Directeurs — J. Rolland, J.-P. Rolland, W.-C. Pitfield, O. Rolland, J.-Paul Rolland, J.-A. Weldon, Hugh MacKay.

## Chronique ouvrière

### Pie XII est l'ami des travailleurs

En 1926 il se produisit des troubles sérieux entre les syndicats chrétiens des travailleurs du nord de la France et un consortium de patrons intéressés dans l'exploitation des filatures.

Une plainte menaçait l'existence

des syndicats ouvriers fut portée à Rome par l'association patronale.

Après étude de la question, la Congrégation du Concile adressa à l'évêque de Lille, aujourd'hui le cardinal Liénart, une lettre qui mit fin au différend, en donnant raison aux syndicats et en rappelant les enseignements des encycliques sur les principes qui doivent régir les rapports entre patrons et ouvriers.

(Suite à la page 7)

## Encouragez nos annonceurs

Tout laine ou falsifiée, une étoffe est une étoffe...  
POURTANT, si l'on compare, l'authentique est moins chère. Ainsi du LAIT... A prix égal, la qualité JOUBERT l'emporte haut la main.

Abaisser le taux de la mortalité infantile à Montréal, voilà notre ambition.

**J. Joubert**  
LIMITÉE

FR. 3121

## PHARMACIE PINSONNAULT

430 RUE ONTARIO EST, COIN PLESSIS MONTREAL  
Tél. AMherst 5544 — CHerrier 0376

CLairval 7902

Service courtois et diligent

## AQUILA LAPOINTE

ASSURANCES

Vie — Feu — Automobile — Vitrine — Vol — Accident —  
Maladie, etc., etc.

4466, RUE LAFONTAINE (Angle William-David) MAISONNEUVE MONTREAL  
MEMBRE DU CERCLE LEON XIII.

Tél. FR. 0117

Accommodation spéciale pour délégués

## HOTEL LAFAYETTE

A.-H. PATENAUDE, prop.

Amherst et Demontigny (à proximité de l'édifice des Syndicats)

**ACME**  
TRADE MARK

## GANTERIE

Gilets de cuir Tricots  
Vêtements de travail Chemises

Costumes pour le sport,  
etc., etc.

**Acme Glove Works Limitd**

MONTREAL

Fabriques à Montréal, Joliette, Loretteville et St-Tite

Travailler, gagner de l'argent et ne pas faire d'économies, c'est perdre son temps.

Perdre son temps c'est gâcher sa vie et se condamner tôt ou tard à la misère.

Economisez, et ouvrez un compte d'épargnes

à

**LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA**

**Chronique ouvrière**

(Suite de la page 9)

Ce document portait la marque de la haute intelligence du cardinal Pacelli. C'est pour nous une grande joie de savoir que le chef de 350,000,000 de catholiques témoigne une grande bienveillance à l'égard des travailleurs, si durement éprouvés par les conditions économiques et sociales de l'heure présente.

**La fraternité prêchée par les internationaux fait défaut quelque part**

Les journaux publiaient le 27 février dernier qu'une section de la F. A. T. avait porté devant le Congrès des E.-U. le fait qu'au delà de 900 ouvriers de Windsor occupaient des positions dans l'industrie à Détroit et lui demandait de bien vouloir faire cesser cet état de choses.

De prime abord, cette mesure de protectionnisme ouvrier semble très bien fondée et aucun ouvrier syndiqué dans une organisation nationale ne saurait la juger trop sévère.

Toutefois, ce geste accompli par une organisation ouvrière qui a des aspirations continentales n'est pas précisément ce que l'on pourrait appeler un geste de fraternité à l'égard des ouvriers canadiens, qu'elle dit considérer comme ses frères.

C'est là un fait entre mille qui nous prouve que la F. A. T. ne se

soucie guère des ouvriers canadiens, qui continuent malgré tout à lui verser chaque année des sommes d'argent assez considérables, sous forme de taxe per capita.  
A bon entendeur, salut.

**Le Syndicalisme catholique consolide ses positions**

ET MARCHÉ RESOLUMENT VERS L'AVENIR

EN MARGE DE LA JOURNÉE DES AGENTS D'AFFAIRES

Vendredi 24 février, eut lieu à l'édifice des S. C. N. à Montréal une magnifique journée d'études pour tous les agents d'affaires et propagandistes du mouvement. Le programme comportait deux séances d'études, qui suscitèrent beaucoup d'intérêt. Il marquera sans doute une orientation nouvelle dans la marche des syndicats. Cette journée a réuni plus de 50 agents d'affaires et aumôniers venus de tous les centres de la province.

La séance du matin a été spécialement consacrée à des questions de régie interne, tandis qu'à la séance de l'après-midi, l'étude porta sur le corporatisme et les moyens à notre disposition pour le réaliser dans notre province. Le sujet fut traité par deux conférenciers très versés en la matière, M. l'abbé Côté et M. Alfred Charpentier, respectivement aumônier général et président général de la C. T. C. C.

Cette journée d'études fut couronnée par un franc succès et tous manifestèrent le désir que des réunions de ce genre soient tenues plus souvent.

**Au Cercle Léon XIII**

La formation sociale d'un chef ouvrier est le pivot sur lequel repose tout l'avenir de notre syndicalisme. C'est là une des raisons pour lesquelles nous invitons fortement tous les ouvriers syndiqués à assister aux assemblées régulières du Cercle d'Etudes Léon XIII qui sont tenues le premier et le troisième jeudi de chaque mois. Le programme cette année ne porte que sur des sujets strictement ouvriers: la législation internationale du travail, le syndicalisme au Canada, les avantages du syndicalisme catholique sur toutes les autres formes de syndicats, le contrat de travail, contrat individuel collectif ainsi que la législation s'y rapportant, le salaire, les conflits ouvriers, l'arbitrage, les institutions de prévoyance sociale, etc.

Ces séances d'études porteront des fruits en autant que les membres de nos syndicats voudront y apporter leur collaboration par leur assistance régulière.

Hector CORMIER,  
Président.

**Ouvriers! Ne soyez pas des isolés**

Plus que jamais les travailleurs sentent le besoin de s'unir dans une puissante organisation pouvant améliorer les conditions de travail de toute la classe ouvrière. Quel que soit leur métier ou leur profession, tous ont le droit et le devoir de se grouper autour du chef, qui saura, se sentant appuyé par des milliers de membres, obtenir les réformes qui s'imposent.

Aujourd'hui on nous offre une organisation type, ayant tous les cadres nécessaires pour permettre à tous les ouvriers de collaborer au relèvement de la classe ouvrière. L'organisation syndicale ouvrière sera ce que chacun de ses membres la fera. Il appartient à chacun des membres de prendre ses responsabilités telles qu'elles se présentent. Rien ne sert de déplorer une situation déjà trop connue, ou d'accuser les exploités. Ce qu'il faut c'est du travail positif. Ce sont des chefs capables de donner leur temps et leur énergie, des chefs qui savent se dépenser pour leur cause, la cause de tous les travailleurs. Quand nous parlons de chefs nous ne voulons pas dire seulement les directeurs ou les officiers mais aussi les autres chefs qui se trouvent dans la masse et qui doivent exercer une influence, chacun en son milieu. Ouvriers organisés, l'avenir de la classe ouvrière est entre vos mains, c'est un devoir pour vous de faire votre part afin que la génération qui monte ait des conditions de vie meilleures. A l'exemple de la J. O. C. il faut que parmi les syndiqués on sente vraiment un esprit de fraternité et de préoccupation. Il y a beaucoup de coeurs généreux parmi les ouvriers, lançons-nous à fond de train et formons des chefs dignes de la classe ouvrière.  
BATIS-SONS  
Envoi de la J. O. C.

**Prêts aux particuliers**

Banque d'escompte, la Banque Canadienne Nationale fait surtout des avances au commerce. Mais elle accueille avec la même cordialité les non-commerçants, quelque profession ou métier qu'ils exercent.

Le gérant de succursale étudie toujours avec sympathie les demandes d'emprunt qui lui sont faites par des particuliers honorables et solvables. Adressez-vous à lui avec confiance, même si votre proposition n'a pas un caractère commercial.

**BANQUE CANADIENNE NATIONALE**

Actif, plus de \$146,000,000  
537 bureaux au Canada  
66 succursales à Montréal

PLateau 5151

**ACHETER CHEZ**

**DUPUIS**

**C'EST ECONOMISER**

Chaque article acheté chez DUPUIS représente toujours la pleine valeur pour votre argent au triple point de vue de QUALITE, SERVICE et SATISFACTION.

La maison DUPUIS est dirigée par des Canadiens français et tous ses employés sont membres du Syndicat Catholique et National; elle mérite donc l'appui de tous les syndiqués.

**Dupuis Frères**

Rues Ste-Catherine, St-André, DeMontigny et St-Christophe.

Tannerie : 4900, rue Iberville

**Daoust, Lalonde & Cie, Ltée**

MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES  
TANNEURS et CORROYEURS

Bureau et fabrique :

559, SQUARE VICTORIA

MONTREAL

CHerrier 1300

**I. NANTEL**

Fournisseur du Secrétariat des Syndicats Catholiques de Montréal.

BOIS DE SCIAGE — CHARBON ET BOIS DE CHAUFFAGE

Coin Papineau et Demontigny

Montréal

**ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS**



6821, St-Hubert, Montréal CALumet 0301  
SERVICE D'AMBULANCE

**TAIT-FAVREAU** LIMITEE

L. FAVREAU, O.O.D., Président.

LE SPECIALISTE

L'Optométriste  
**LORENZO FAVREAU**

EXAMEN de la VUE  
Lunettes, Lorgnons, VERRES CORRECTEURS

et ses assistants  
Pierre Crevier, Ba. O. et Lucien Hébert, Ba. O.  
OPTOMETRISTES-OPTICIENS LICENCIÉS  
"Bacheliers en Optométrie"

Bureau du Centre:  
265, rue Ste-Catherine E.  
Tél. LA. 6703

Bureau du Nord:  
6890, rue Saint-Hubert  
Tél. CA. 9344

**TOUJOURS**

le même bon vieux

GIN CANADIEN



**MAIS!**

dans un NOUVEAU FLACON PLAT



90c

10 oz.

27 oz. \$2.00

40 oz. \$2.80

MELCHERS DISTILLERIES LIMITED  
Montréal et Berthierville  
Distillé et embouteillé au Canada par

- M. MONTY, PRÉSIDENT
- P. GAGNON, VICE-PRÉSIDENT
- M. P. MONTY, TRÉSORIER
- J. BOIVIN, DIRECTEUR
- P. E. MARIE, DIRECTEUR



SALONS-MORTUAIRES SERVICE D'AMBULANCE



G. N. MONTY

1000 RUE PLESSIS, MONTRÉAL

# Les luttes fratricides

L'esprit internationaliste, ses responsabilités, ses dangers

Si la Russie, l'Allemagne, l'Italie, le Mexique et surtout l'Espagne ont donné au monde le spectacle sanglant de luttes fratricides, l'une des causes profondes en est attribuable aux internationales ouvrières qui y ont joué un rôle plus qu'important. Il n'est que d'observer ce qui se passe aux Etats-Unis pour voir à l'oeil nu le rôle qu'elles se préparent à jouer dans ce pays-là.

Il y a un lien de liaison qui relie toutes ces unions, et les variantes de leurs constitutions respectives ne les séparent pas du tout parce qu'il est un fait acquis: un petit groupe d'hommes qu'on ne voit pas les orienter toutes dans le même sens pour atteindre leurs fins... que nous commençons à comprendre. Le même esprit, les mêmes principes internationalistes les animent et président à toutes leurs actions. Et c'est pourquoi elles fraternisent si étroitement.

En fait, l'internationale ouvrière devance de loin, dans tous les pays, l'opinion révolutionnaire formée par des agitateurs rusés, subtils, spécialisés. Il est évident qu'un parti de gauche, quel qu'il soit, ne peut être dangereux tant qu'il n'a pas pour appuyer ses revendications l'immense majorité des ouvriers organisés. C'est un atout indispensable.

Or, si, au Canada, nous n'en sommes pas rendus aussi loin qu'aux Etats-Unis, où les unions font la pluie et le beau temps, grèves, émeutes, etc., il serait néanmoins futile de nier le danger. Ici même, au Canada, les internationales sont solidement enracinées, elles ont un plus grand nombre d'adhérents que toutes les autres organisations; la brèche est ouverte dans le contrôle national, et de notoires agitateurs américains viennent fréquemment distiller leur poison, librement. Il faut bien respecter la liberté de parole!

"Proletaires de tous les pays, unissez-vous" s'écriait Karl Marx, au fameux meeting de St. Martin's Hall; sans distinction de couleur, de croyance ou de nationalité. Voilà leur véritable fondateur; et les principes de base de la 1ère Internationale du temps (1864) sont encore les mêmes pour les internationales actuelles. Notons cependant qu'elles sont plus ou moins modérées selon la localité où elles opèrent; radicales ou pédale douce, ne nous y fions pas, elles n'en sont pas moins dangereuses quand les fruits de leurs activités subversives sont mûrs à cueillir.

"Neutres en politique"! Bouillie maçonnique offerte à notre crédulité.

N'avons-nous pas vu à chaque fois que l'occasion s'est présentée, nos internationaux prendre fait et cause pour tout ce qui est antinational? être contre tout ce qui est de droite? Lorsqu'il s'agit de boycottages contre les pays qu'ils n'aiment pas sans savoir pourquoi, toujours des premiers à faire des pressions sur les gouvernements pour assouvir une haine qui leur est inculquée, injustifiée et le plus souvent injustifiable; lorsqu'il s'agit de démonstrations antici antiça, c'est la même chose. Dans les sociétés *Civil Liberty's Union*, *Ligue contre le Fascisme*, *l'Action Démocratique*, ne voyons-nous pas encore les pontifes des unions internationales? N'est-il pas vrai que la *Ligue pour les Libertés Civiles* a été fondée tout spécialement pour combattre la *Loi du Cadenas*? l'idée étant de s'opposer énergiquement à toute mesure d'ordre, de sauvegarde nationale.

Le *Monde Ouvrier*, porte-parole des unions internationales, n'a-t-il pas pour collaborateurs des communistes notoires, comme Fred Rosé alias Rosenberg, par exemple, que tout le monde connaît sous ses vraies couleurs? Il n'a pas besoin d'introduction.

Les bureaux-chefs des unions internationales qui sont tous aux Etats-Unis n'envoient-ils pas et n'empoisonnent-ils pas nos ouvriers canadiens avec leurs sales journaux de propagande qui veulent à tout prix nous faire admirer les beautés de la Russie soviétique? Des tirades comme celle-ci: *Onward with the socialist republic!* pronées ouvertement; et encore, *Aidons de toutes nos forces les communistes d'Espagne*, souscrivons, sans quoi la job est en jeu; oui, envoyons leur de l'argent pour qu'ils puissent continuer (à assassiner les religieux et tous les catholiques qui leur tombent sous la main).

les seuls principes qui les animent.

Les internationales, sous prétexte d'aider les ouvriers, sont avant tout des centres d'éducation, éducation lente si vous voulez, mais qui obtient toujours son effet. Le Juif Samuel Gompers en jeta les bases aux Etats-Unis, ceci, à l'instigation d'un groupe qui manoeuvra de façon à en garder la direction occulte.

Le but véritable? Emancipation totale des ouvriers; s'affranchir de la tutelle religieuse et civile, en saper l'autorité: La preuve: grèves de plus en plus nombreuses chez les internationaux, grèves presque toujours perdues qui profitent toujours à quelques-uns, mais rarement aux ouvriers qui en sont les instruments.

Les internationales furent déjà invitées à régulariser leur situation en s'incorporant, en se soumettant au droit commun, en se rendant comme tout organisme national légalement constitué, responsables aux lois du pays où elles opèrent. Elles ont refusé. Pourquoi? Parce qu'elles veulent avoir les mains libres... Liberté, liberté pour les libertaires...

On objectera peut-être que l'ouvrier canadien n'offre pas un terrain favorable à la propagande communiste ou autre. Pas d'illusions, c'est une erreur. Il y a assez de chômage et de mécontentement général qu'au contraire, les propagandistes trouvent toujours des oreilles avides d'entendre ceux qui se présentent comme des sauveurs.

Pas communistes, les chefs internationaux? Certainement non. Oh! non, non! Ils font seulement poser les jalons qui y mènent. C'est la préparation qui compte et qui fait réussir.

Nos Canayens, trop bons pour

mordre dans ces fausses doctrines! Pas tant que ça. Comment se fait-il que le syndicalisme catholique, qui travaille depuis vingt ans à attirer les ouvriers de son côté, n'ait pas encore réussi à démembrer de façon sérieuse les internationales? L'une des raisons est que ces dernières disposent de plus pour faire leur propagande. Ce mois-ci, mars, commence une campagne de propagande à la radio, treize conférences. Qui paie pour ça? Si ce n'est pas de l'argent américain, c'est l'argent des nôtres, et c'est encore pire.

Encore une fois, pas d'illusions. D'ailleurs, si nous pouvons être vaccinés contre la diphtérie, la jaunisse et la vérole, il n'existe pas encore d'immunisant contre les théories subversives; surtout quand elles se présentent aussi hypocritement que l'Internationale Ouvrière.

En conclusion, ces organisations, sous quelque étiquette qu'elles se présentent, dans tous les pays, ici comme ailleurs, c'est la même combine. Confédé-

ration Générale du Travail en France, Trade-Unionism en Angleterre, International Unions aux Etats-Unis, elles se sont toujours révélées des mouvements révolutionnaires; et quand elles étaient suffisamment fortes, les chefs francs-maçons et libertaires qui les dirigent en sous-main ont fait chanter les politiciens et occasionné de graves désordres.

Il serait cependant exagéré, pour ne pas dire stupide, de prétendre qu'un homme est communiste parce qu'il est membre de ces unions. Il peut n'être que l'instrument inconscient. Par contre, nous pouvons affirmer sans crainte que bon nombre ont absorbé le poison. C'est pourquoi la prudence nous commande d'avoir l'oeil ouvert; surtout quand nous voyons nos politiciens lourdement endormis et inattentifs à l'orage inévitable qui approche.

Faisons en sorte qu'une lutte fratricide ne se déclanche pas ici.

P. P.

ANTONIO GARNEAU, C.R.

Avocat et procureur

BERTRAND, GARNEAU & PIGEON

276 ouest, rue St-Jacques, Montréal

HA. 7291

**L'Heure de boire une Dow**

**BIÈRE**

**Dow**

**ÉTABLIE 1790!**

**OLD STOCK**